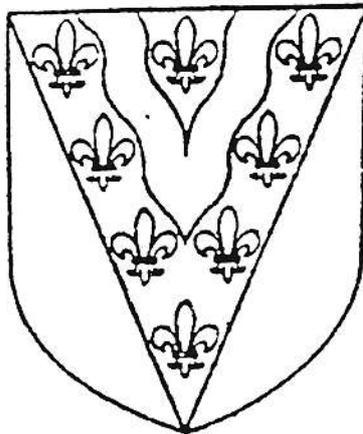


PRIX DE VENTE : 7,60€

ISSN - 1156 - 7538
AD94 - C 210

MNEME 94

**Revue du Cercle d'Etudes
Généalogiques et démographiques
du Val de Marne**



MNEME fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N° 15

CERCLE D' ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE

Association régie par la loi du 1^o juillet 1901 ayant son siège social
aux Archives Départementales- 8/10 rue des Archives – 94000 CRETEIL

Président d'Honneur : Mme. **BOSMAN** , Directrice des Services d'Archives du Val de Marne

Membres d'Honneur : Mme **BERCHE** , ancienne Présidente d'Honneur de notre cercle
Mme **JURGENS** , Présidente des Amis de Créteil
M. **LE TOUZE**,ancien Président du Cercle
M. **THOUVENIN**, ancien Président du Cercle

Président : M. Henri **BOULET**
3, rue Joseph Le Brix, 94 370 Sucy en Brie

Chargé de le Revue MNEME : M. Henri **BOULET**

Vice Président : Mme. **LEPLAT**
2 Parc de la Chénaie, 94 370, Sucy en Brie

Secrétaire : M. André **CONVARD**
103 avenue du Maréchal Joffre, 94 170 Le Perreux

Trésorier : M. Christian **DUCHÉFDELAVILLE**
8 , avenue Boileau, 94 500, Champigny

Membres du Bureau : Mmes **RIVET , SERVERA , VOISIN**

Toute correspondance concernant la Revue
doit être envoyée à
C.E.G.D.94 – MNEME

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

La reproduction des articles de MNEME est autorisée sous réserve d'en informer au préalable le responsable et de faire parvenir un exemplaire de la revue publiant le dit article.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| 1- Editorial | page : 2 |
| 2- Dépouillement des registres paroissiaux | page : 3 |
| 3- Militaires reçus à l' Hôtel des Invalides (M. Servera) | pages : 4-5 |
| 4- Assemblée générale du 16 mars 2002 | page : 6 |
| 5- Entraidons nous | page : 7 |
| 6- Une vieille famille de Sucy (H. Boulet) | pages : 8 à 13 |
| 7- Procession de Sucy à Paris (M. Servera) | pages : 14- 15 |
| 8- Code INSEE des communes du Val de Marne | page : 16 |
| 9- Une page : deux mondes (M. Servera) | page : 17 |
| 10- De la Marne au Niemen (M. Servera) | pages :18 à 30 |
| 11- Un livre, des revues d'histoire (M. Servera) | pages : 31- 32 |

EDITORIAL

Faut-il considérer la recherche généalogique comme « un phénomène de société » ?

S'il faut en croire une enquête récente il y aurait en France plusieurs millions de généalogistes, nombre considérable. Pourquoi cette véritable explosion de la recherche de nos origines ? Philippe de Chastellux, Président de la Bibliothèque Généalogique de France pense que « Cette recherche répond à un besoin fondamental, et, en quelque sorte génétique de l'homme, car le désir de connaître son origine est une passion latente, mais véritable, dont le germe est au fond dans chaque cœur ».

Parmi ces personnes s'intéressant à la généalogie, c'est à dire à la recherche de leurs ancêtres, il faut noter qu'un nombre important se transforme en « généalogistes historiens ». Après les premières découvertes leur étude s'étend également à l'histoire locale et (ou) générale.

Les recherches commencent souvent après un événement familial comme un décès. L'évolution est naturelle et s'inscrit dans la logique de la découverte.

On pousse une porte, au début c'est facile, puis une autre, et, quand on y a pris goût il ne reste qu'à suivre la pente.

Mais rapidement on se pose des questions, on cherche à en savoir plus. Qui étaient ces gens ? Comment vivaient ils ? Et si l'on veut comprendre il faut se référer au contexte de l'époque. Et nous voilà plongés dans l'Histoire. La grande, celle du pays qui était le leur.

Le but de notre Association est d'aider les chercheurs, débutants ou confirmés, en mettant à leur disposition un matériel d'accès facile et d'utilisation simple : tables décennales, micro-films, fiches INED.

La mise de nos tables sur INTERNET avance. Nous aurons terminé cette année l'enregistrement des tables décennales de Valentigney.

Mais il reste encore quelques paroisses dont l'Etat civil n'est pas encore sur fiches. Alors au travail et bon courage.

Henri BOULET

TRAVAUX DE DÉPOUILLEMENT DES REGISTRES PAROISSIAUX DU VAL DE MARNE

| Communes | B-M-S | Périodes déposées |
|--|--------|-----------------------|
| ABLON | B.M.S. | 1693-1802 |
| ARCUEIL | B.M.S. | 1549-1792 |
| BONNEUIL | M | 1663-1793 |
| BRY sur MARNE | B.M.S. | 1612-1802 |
| CHAMPIGNY sur MARNE | B.M.S. | 1554-1802 |
| CHARENTON | B.M.S. | 1624-1792 * |
| CHENNEVIÈRES | B.M.S. | 1692-1802 |
| CHOISY-le-ROI | B.M.S. | 1633-1692 |
| FRESNES | B.M.S. | 1584-1802 |
| GENTILLY | N | 1594-1752 + 1763-1782 |
| GENTILLY | M | 1624-1662 + 1703-1782 |
| GENTILLY | S | 1624-1652 + 1723-1782 |
| GENTILLY (BICÈTRE) | S | 1657-1681 |
| IVRY sur SEINE | N | 1601-1657 + 1673-1682 |
| L'HAYE-les-ROSES (Fond André CHERPIN) | B.M.S. | 1690-1799 |
| LIMEIL | B.M.S. | en cours |
| MANDRES - LES- ROSES | B.M.S. | 1553-1802 |
| MAROLLES EN BRIE | B.M.S. | 1654-1802 |
| NOGENT sur MARNE | B.M.S. | 1739-1818 |
| ORLY | B.M.S. | 1565-1692 |
| ORMESSON (AMBOILE) | B.M.S. | 1549-1792 |
| PÉRIGNY sur YERRES | B.M.S. | 1651-1792 |
| (LA) QUEUE en BRIE | B.M.S. | 1611-1802 |
| SAINT-MAUR DES FOSSÉS (St Hilaire) | B.M.S. | 1620-1860 |
| SAINT-MAUR DES FOSSÉS (St Nicolas) | B.M.S. | 1680-1860 |
| SANTENY | B.M.S. | 1647-1802 |
| THIAIS | B.M.S. | 1599-1802 |
| VALENTON | B.M.S. | 1654-1702 |
| VILLECRESNES | B.M.S. | 1617-1792 |
| VILLEJUIF | B.M.S. | 1633-1642 |
| VILLENEUVE-le-ROI | B.M.S. | 1563-1802 |
| VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | B.M.S. | 1668-1802 |
| VILLIERS sur MARNE | B.M.S. | 1593-1802 |
| VINCENNES (Ste Chapelle et Pissotte) | B.M.S. | 1569-1772 |
| VINCENNES (Ste Chapelle et Pissotte) | M | 1773-1802 |
| VITRY sur SEINE (St Gervais et St Protais) | B.M.S. | 1584-1792 |
| VITRY sur SEINE (St Germain) | B.M.S. | 1567-1802 |

* (Fond HARMANT
Fond André CHERPIN, cote: B 399

Notre équipe de bénévoles poursuit ce travail
État en fin d'année 2000

Militaires reçus à l'hôtel des Invalides

(1673 – 1796)

suite...

De nombreux lecteurs ayant fait connaître leur intérêt pour ces « revenants », inconnus de nos registres paroissiaux., voici une nouvelle liste de soldats ayant parcourus l'Europe de Louis XIV. A lire cet « état des corps », on se demande comment ces hommes ont pu survivre à tant « d'incommodités ».

| <u>Identité</u> | <u>Date d'entrée à l'hôtel</u> | <u>Cote/vol. n°</u> | <u>Acte original n°</u> |
|--|--------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Bernardin (de) Pierre, dit de Brie, natif de <u>Brie-sur-Marne</u> . Cavalier | 10/06/1701 | 14 | 12633 |
| Martin Louis (de), dit <u>Champigny</u> , natif dudit lieu prèsd'Annet (<i>sic</i>), âgé de 31 ans, soldat de la compagnie de Challot, régiment du Roy ou il a servi l'espace de 8 ans ainsy quil paroist par le congé de son capitaine. Quantité de douleurs Il ressent jointe a une difficulté de respirer lui empechent de servir. Il est catholique et tisserant. Soldat jusqu'à guérison. | 14/09/1680 | 8 | 1632 |
| Chaire Jacques, dit Tranchemontagne, âgé de 45 ans. Natif de <u>Chevilly</u> diocese de Paris, Soldat du Sieur de Bastard Regiment de Boufflers cy-devant Brosses, Beüil, Mailly, Nottancourt et Vaubecourt ouil a servi 25 ans ainsi que porte son Certificat, est très incommodé dela jambe droite d'Un coup de fusil quil receut au Siege d'ostalericq, Joint à ses autres Blessures lemettent hors de Service, marié en son pays et est Catôlique. Soldat. | 10/10/1715 | 19 | 28618 |
| Chenard Nicolas, âgé de 40 ans, natif de <u>Brevanne</u> diocese de Paris | 20/02/1705 | 15 | 15641 |
| Contesse Louis dit Fleur d'Espine âgé de 56 ans, natif de <u>Sussy-en Brie</u> Cavalier du Sieur de Monpassant, Regiment Commis.re general ouil dit avoir servi 11 ans auparavant 14 dans Bourgogne et 3 dans Grammont, ses blessures et Incommoditez lemettent hors de service marié à Mons (<i>Belgique</i>), Jardinier de sa vacation et est catôlique. Cavallier. | 03/02/1695 | 12 | 7881 |
| Mongé Robert âgé de 56 ans, natif de <u>Villejuif</u> proche Paris, Soldat du Sieur de St Hilaire, Regiment des Gardes françoises, ouil a servi 22 ans, ainsi que porte son certificat, sa foiblesse de Veüe joint à se sautres Infirmitez | | | |

| | | | |
|---|------------|----|-------|
| lemettent hors de Service, marié à Paris, et est Catôlique. Le 19 septembre 1719 Il est dece- dé. | | | |
| Boucault Julien, dit Villeneuve, âgé de 40 ans, natif de <u>Villeneuve-Saint-Georges</u> proche Paris, soldat de la Colonnelle du Regiment de Trecesson, ouil dit avoir servi 4 ans, aupara- vant 11 ans dans Royal Comptois, et 2 ans dans Artois, à eu la main gauche coupée en- suite d'n coup de Canon qu'il reçeut au Siège de Verrüe (<i>Verrua Pô, province de Pavie, Lombardie</i>). Soldat | 06/12/1709 | 16 | 19666 |
| Le Roy Roch, dit La Roche, âgé de 65 ans, natif de <u>Vincennes</u> proche Paris, sergent de la Compagnie du Sieur de Bellefontaine, regi- ment d'Orléans, ouil a servi 35 ans, ainsi que porte son certificat, ses blessures et incom- moditez le mettent hors de service, et est Ca- tôlique. Sergent. | 20/04/1703 | | 13737 |
| Braconnier Gabriel, dit Vitry, âgé de 62 ans, natif de <u>Vitry-sur-Seine</u> , Soldat du Sr de Douxmesnil, Reg.nt des Gardes Françaises. | 03/02/1708 | 16 | 18267 |
| Guilliard Jean, dit Du Martray, âgé de 51 ans, natif de <u>Vitry-sur-Seine</u> proche Paris, mareschal des Logis de la Compagnie du Sieur dela Marcelle, Regiment dauphin de Cavallerie cy devant Lafeüillade, d'Aubussion et Arnolfiny, ou il a servi 29 ans, portez dans son certificat, est très Incommodé d'un coup d'Epée qu'il reçeut au travers du corps à l'affaire de la Mirandolle (<i>aujourd'hui Mirandola, province de Modène en Emilie-Romagne - Italie</i>), joint à ses autres incom- miditez lemettent hors de service, et est Catô- lique. Cavalier. | 03/12/1716 | 19 | 29500 |
| Seguille Germain, dit Bellerose, âgé de 26 ans, natif de <u>Vitry-sur-Seine</u> dioceze de Paris, grenadier du Sieur de Belair, Regiment de Vivarais, ouil dit avoir servi 4 ans, a eu la jambe droite coupée ensuite d'un esclat de grenade qu'il reçeut au siege de Tournay (<i>Belgique</i>) et sort à présent d'une Compagnie d'Invalides qui est à Amiens et est Catôlique. Soldat. | 17/03/1713 | 17 | 22176 |

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MARS 2002

Nous nous sommes retrouvés le samedi 16 mars pour notre désormais traditionnelle journée annuelle d'Assemblée générale .

Le matin nous avons rendez-vous au Château de Grobois à Boissy Saint Léger pour une visite de « cette demeure tranquille en Ile de France » comme le dit Roger Guillemard dans son introduction au livre qu'il a consacré à Grosbois .

Et justement cette visite était commentée , en plus du guide habituel, par l'auteur du livre . Sa connaissance de l'histoire du Château et son don à faire revivre le bâtiment et ceux qui l'ont habité nous ont fait passer une matinée passionnante . Nous lui devons une grande reconnaissance et nous avons déjà prévu pour l'an prochain une visite du centre ville ancien de Boissy Saint Léger avec le même guide .

A 13 heures nous avons déjeuné au restaurant « Le Clos de Sucy » à Sucy, comme nous le faisons depuis quelques années . Cette fois les membres de l'Association étaient, pour la plupart, accompagnés de leur conjoint . L'ambiance autour de la table était des plus chaleureuses et il fallut un certain courage pour quitter la table et se rendre à la Métairie, siège de la Société Historique et Archéologique de Sucy, qui nous accueille depuis cinq ans pour notre Assemblée générale .

Compte rendu de l'Assemblée générale

Présents : Mesdames : Besson, Leplat, Servera, Voisin . Messieurs Boulet, Convard , Crusson, Duchefdelaville .

Excusé : Monsieur Thevenard .

Rapport moral

Cette année comme l'année dernière notre Association compte 15 membres, cela peut paraître un nombre assez faible, mais il faut tenir compte du fait que le Val de Marne est un département « jeune », sans histoire propre et que les gens qui y résident n'y sont que depuis peu de temps . Ce qui n'est évidemment pas le cas pour d'autres départements anciens comme par exemple la Seine et Marne, où des familles ont été enracinées dans des villages pendant des générations . De ce fait peu de personnes sont intéressées par des recherches personnelles dans les archives du département .

L'équipe qui a pris en charge le dépouillement des registres de l' Etat civil des 40 paroisses composant autrefois le Val de Marne, continue son travail . Nous ne remercierons jamais assez les bénévoles, emmenés par Monsieur Le Touzé, pour leur travail . Ce genre de recherches demande beaucoup de temps car la lecture des registres n'est pas une sinécure et les fiches de l'INED demandent à être remplies avec soin .

Le travail de mise sur disquettes se poursuit . En 2001 la commune de Choisy le Roi a été terminée et les 2/3 de Valenton ont été faits, ce qui représente 4500 fiches . En même temps les tables décennales sont imprimées et mises à la disposition du public . Les disquettes sont remises à la direction des Archives qui par la suite doivent les mettre sur INTERNET par l'intermédiaire du Conseil général .

Le numéro 15 de notre revue MNEME est prévu pour le mois de juin . Ace sujet le rédacteur attend vos articles début mai .

Le Conseil général du Val de Marne a fait l'acquisition d'une maison à Champigny dont il désire faire une « maison de mémoire » . Cette maison, une fois rénovée, sera mise à la disposition des Associations historiques qui y disposeront chacune d'un bureau . Il est également prévu de pouvoir disposer de systèmes de reproduction tels que photocopieuses ...En tout état de cause ce local ne sera pas prêt avant 2 ans .

Notre Association était présente à l'Assemblée générale ce CLIO 94 . Le colloque annuel aura lieu le 5 octobre 2002 sur le thème « les soins du corps dans le Sud Est parisien du Moyen Age à nos jours » . Les sorties CLIO se feront à Valenton, Vincennes , Bicêtre et Charenton de novembre à mars .

Le rapport moral est adopté à l'unanimité .

La recherche généalogique nous donne parfois la chance de suivre une famille sur plusieurs générations et nous permet de découvrir leur histoire et leur position sociale . C 'est le cas de la famille de ma grand-mère maternelle que j'ai pu étudier sur sept générations, du milieu du XVII^e siècle à nos jours .

UNE VIEILLE FAMILLE DE SUCY : LES SOUCHET

Les Souchet se sont maintenus à Sucs et Chennevières depuis leur arrivée avec **Thomas SOUCHET** jusqu'à nos jours . Actuellement il reste, à ma connaissance quelques **SOUCHET** à Chennevières . D'autres cousins sont partis dans différentes villes de la région parisienne . Malgré tout ce panorama sur trois siècles nous offre une intéressante vision de l'évolution d'une famille .

Le premier représentant de cette *dynastie* est **Thomas SOUCHET** .Il arrive à Sucs en 1671, auparavant il était fermier de Monsieur **Baudoin** à Bonneuil . Il est laboureur, fermier de la ferme de Pacy qui appartient aux Lambert . Ce Lambert est **Nicolas Lambert de Thorigny** qui vient de faire construire le Château que nous voyons actuellement .Thomas Souchet y sera fermier de 1671 à sa mort en 1696 .

A cette époque un laboureur est défini comme un paysan qui possède un train d'équipage, à savoir une charrue et des chevaux . Thomas semble être un riche cultivateur, son exploitation est vaste et diversifiée . Ses employés sont nombreux, en particulier des bergers, ce qui indique d'importants troupeaux de moutons . Un document trouvé aux Archives nationales nous donne une idée de quelques unes de ses propriétés : « Régie de Sucs : mémoire des terres en sainfoin appartenant au sieur **SOUCHET**, fermier de Messieurs les Présidents **Lambert et Portail** : 53 arpents / enclos de la Ferme, Fosse Rouge, Grand Val ,Petit Val, dîme : 52 bottes . Dîme du vin : 12 pintes par arpent de vigne » . Suit une longue liste de la dîme du vin , avec en particulier 36 pintes de vin pour 3 arpents aux Pendants .

(1 arpent vaut 100 perches carrées soit 3400 M2, 53 arpents représentent 17 hectares)

(1 pinte= 0,93 litres, une dîme de 12 pintes par arpent représente une production de 120 pintes soit 111 litres, ce qui donne une production de 3 hectolitres à l'hectare) .

On parle longuement de lui dans l'ouvrage « Le Château de Sucs et son histoire », édité par la Société historique de Sucs . Il est décrit comme un homme de bien ,accueillant vagabonds et mendiant si nombreux, il arrive qu'il fasse enterrer à ses frais certains malheureux décédés dans une étable . Toujours d'après l'ouvrage de la SHAS « c'est 17 mendiants qui furent ainsi inhumés après avoir été secourus par **Thomas Souchet** » ..

On ne sait pas où et quand il est né . Sur son acte de décès en 1696 il est dit âgé de 65 ans ou environ .Ce qui le fait naître vers 1630 et peut être à Bagnolet . On trouve à Bonneuil le 15 février 1665 le mariage de Claude **TISSIER** avec Jeanne **SOUCHET** ,la sœur de Thomas , auquel assiste Denis **LECOULTEUX** de Bagnolet, grand père de Jeanne **SOUCHET** . Autre indice, le 21 mai 1685 lorsque Geneviève **SOUCHET**, fille de Thomas, épouse en secondes noces Pierre **CUVILLIER**, elle a comme témoin Pierre **SOUCHET** de Bagnolet lez Paris . Malheureusement le registre de l'Etat civil de Bagnolet ne commence qu'en 1672 . Et c'est dommage car les **SOUCHET** y sont très nombreux !

Cette permanence des **SOUCHET** à Bagnolet est attestée par le minutier des notaires .Au N° 3828, le 11 novembre 1497 il est fait mention d'un bail par Robin **BOUCHER** , laboureur à Bagnolet à Geoffroy **SOCHET**, laboureur en ce lieu, d'un quartier de vigne moyennant 10 sols parisis de rente .

Il épouse **Marie GOURNEAU** , née le 15 décembre 1632 à Bonneuil . Il n'y a trace de leur mariage ni à Sucs ni à Bonneuil . Celle ci est certainement d'un milieu aisé, le 17 mai 1666, elle est marraine de Marie Anne **CHERON** , fille de Jean **CHERON**, boucher et signe l'acte, chose rare à l'époque . Ces grandes familles de fermiers laboureurs cherchent à conserver, voire à agrandir le patrimoine foncier . Cette tendance est bien marquée avec les mariages des enfants de Thomas et Marie .

Ce « coq de village » est inhumé dans l'église le 11 mars 1696, Marie GOURNEAU le sera également le 30 juillet 1698.

juillet 1698

Convoy de
Marie Gourneau
est de ordce le Les Trentième a été Inhumée dans
L'eglise de Saint yves Notre Curé Souffigne
Marie Gourneau ve. du sieur Thomas Souffigne
Laboureur en se lieu a été de soixant cinq ans
ou Environ en genre de François Nicolas le
quiere Souffigne son Enfant d'Emery Lemaire
Laboureur dem. en cette paroisse de de pierre
Cochard aussi La bouveur deant de La Varaine
Marie aussi son gendre qui ont signé avec nous
de Souffigne Nicola Souffigne de Souffigne
Le Maire de Cocharde
Baptême et

Convoy de Marie GOURNEAU, le 29 juillet 1698 . Ses trois fils François, Nicolas et Pierre et ses deux gendres Emery LEMAIRE, époux de Françoise et Pierre COCHARD , époux de Geneviève ont signé l'acte avec le curé CAMPONNET .

Ce sont là signatures de gens habitués à écrire, ornées de paraphes majestueux , montrant le rang de ces personnages .

En dépouillant les registres des paroisses de Bonneuil et de Sucy j'ai trouvé 11 enfants

François né à Bonneuil le 3 avril 1658
 Madeleine née à Bonneuil le 18 mai 1660
 Marie née à Bonneuil le 27 novembre 1655
 André né à Bonneuil en 1657
 Elizabeth née à Bonneuil en 1661
 Françoise née à Bonneuil le 20 avril 1664
 Jean Thomas né à Bonneuil le 24 juin 1666
 Thomas né à Bonneuil en 1667
 Pierre né le 24 mars 1670
 Jeanne née à Bonneuil le 20 mai 1674
 Geneviève ?
 Nicolas

Je n'ai pas pu trouver ce que sont devenu tous les enfants, quelques uns sont peut être morts en bas âge, comme souvent à l'époque, d'autres se sont mariés ailleurs . J'ai pu suivre cinq d'entre eux et leur parcours est édifiant .

François devient graveur en taille douce . Il épouse Elizabeth **RICARD** née à Bonneuil le 5 août 1671 . Il meurt à Sucy le 24 janvier 1727 . Sa femme meurt à Sucy le 20 novembre 1762, âgée de 91 ans . Ce sont mes ancêtres directs, j'y reviendrai .

Elizabeth épouse le 22 février 1697 à Sucy Jean Baptiste **LEFEVRE** ,charpentier, fils de feu Maître Jean **Baptiste LEFEVRE** , charpentier et procureur fiscal de la terre et seigneurie de ce lieu .

Françoise épouse en premières noces Jacques **ROBERT** . Je n'ai pas trouvé de traces de son mariage ni du décès de son mari . En secondes noces elle épouse à La Varenne le 20 mai 1693 Philippe **LUCY**,avec ce mariage Françoise entre dans une dynastie de « fermiers-laboureurs » . Celui ci est natif de Forfry, diocèse de Meaux. D'après Jean Marc Moriceau , les **LUCY** sont présents à Trocy en Multien depuis 1520 . Ces deux villages sont à 10 km. l'un de l'autre à vol d'oiseau . De ce mariage naît une fille , Marie Anne, le 1^o mai 1695, elle meurt à 19 ans le 7 janvier 1713 . Philippe **LUCY** décède à La Varenne le 28 mai 1695, âgé de 39 ans. Un an plus tard, délai légal, elle se marie le 11 juin 1696 avec Pierre **COCHARD**,laboureur à La Varenne . Celui ci est le fils de Pierre **COCHARD** et de Anne **SCRIBE** .

Les **COCHARD** sont une importante famille de grands fermiers laboureurs . Leur obsession de la terre les pousse à limiter au maximum le cercle des conjoints .Comme l'écrit Jean- Marc Moriceau dans son ouvrage *Les Fermiers de l'Ile de France XV^o XVIII^o* : « Il faut donc être laboureur pour le devenir et les inter-mariages cimentent l'unité du groupe » .Nous en avons un très bel exemple avec un autre **COCHARD**, Michel. Celui ci veuf de Madeleine **GOUPY**, morte en 1678 , se remarie en 1679 avec Marie **DELIERRE** dont il aura 7 enfants . Il est fermier du Château et procureur d'Amboile, il meurt en 1692 .

Sa veuve, Marie **DELIERRE** , appelée dans le contrat de mariage : fermière d'Amboile épouse Pirre **CHEVALIER**, laboureur, veuf, dont elle aura 3 enfants .

Ce n'est pas tout, le 20 février 1702, Marie Anne **COCHARD**, fille de Michel **COCHARD** et de Marie **DELIERRE** épouse Antoine **FRAGUINON** , laboureur à Boissy et le même jour Jeanne **COCHARD** , 17 ans, se marie avec Michel **CHEVALIER**, laboureur, fils de Pierre **CHEVALIER** , son beau-père et de la première épouse de celui-ci ! On n'hésite pas, pour garder les propriétés à organiser des mariages croisés !

Pour en revenir à Françoise **SOUCHET** et Pierre **COCHARD** disons qu'ils ont 6 enfants en 6 ans dont 2 fois des jumeaux !Ce qui fait pour Françoise 10 enfants de 3 maris .Enfin à Amboile en 1730, Françoise **SOUCHET**, femme de Maître **COCHARD** , fermier des Demoiselles de l'Hermitage à La Queue en Brie, est la marraine de Nicolas **REMY** .

Elle meurt à Villiers le 7 juin 1737, âgée de 73 ans .

Thomas épouse Geneviève **LEMAIRE**, il est dit laboureur . En 1687 il est fermier de Monsieur du Rancy à Bonneuil .

Geneviève, à l'instar de sa sœur Françoise va connaître une histoire matrimoniale mouvementée .
Elle épouse le 26 février 1680, à Maisons Alfort Martin **LUBIN**, laboureur à Boissy dont elle aura une fille ,
Jeanne le 28 août 1682 .

On ne sait quand meurt son mari, mais le 23 mai 1685, veuve du dit Martin **LUBIN** , se marie avec Pierre
CUVILLIER à Boissy Saint Léger. Ils ont un fils Pierre le 8 mars 1686 .

Enfin , veuve à nouveau elle prend pour époux Emery **LEMAIRE** , laboureur, qui prendra la succession de son
beau-père, Thomas **SOUCHET**, comme fermier des Lambert . Plus tard, en 1726, on les retrouve fermiers à
Charentonneau .

Ce parcours des deux sœurs, Françoise et Geneviève est typique de l'époque . Pas question de rester seul,
homme ou femme, mais pas de mésalliance. On se marie dans son milieu !

Geneviève est apparemment un personnage au caractère emporté, témoin la plainte déposée contre elle par Marie
BONNET pour coups et blessures en 1716. J'ai trouvé aux Archives du Val de Marne la plainte déposée par
Marie **BONNET** et le constat du maître chirurgien Antoine **BERGERET** .

**Plainte déposée par Marie Bonnet le 7 août 1716 contre Geneviève SOUCHET, femme de Emery
LEMAIRE, son fils Pierre et Jeanne, leur servante .**

A monsieur le Prevost de Sucy en Brie ou Monsieur son lieutenant supplie humblement Marie Bonnet domestique
de Jacques Lemaire laboureur demeurant au Grand Val size à Sucy disant que pour raison des exes et mains
mises en voye de fait commise en sa personne le cinq du présent mois d'aout 1716 par Geneviève Souchet
femme de Emery Lemaire laboureur demeurant au dit Sucy, Pierre Lemaire son fil et Jeanne leur servante
domestique, elle auroi en vertu de votre ordonnance du iour d'hier six du dit mois fait informer contre iceux le
fait savoir fait voir et visité de le tort de ces blaisures par Antoine Bergeret M. chirurgien par vous nommez le
dit jour d'hier affirme véritable devant vous ce jour d'hier, ce pour ce faire panser ou médicamenter ou alimenter
elle voudrait obtenir sentence de provision alimentaire, laquelle ne peut faire s'il ne lui est par vous pour vous ce
consideré Monsieur attendu ce que dessus adjudger à la supliante une somme de soixante livres de provisions
alimentaire pour aider à la faire panser et médicaments ou telle austre somme qu'il vous plera, au paiement de
laquelle somme il vous plaise

Et voici le rapport de Maître BERGERET chirurgien daté du six août 1716

L'an mil sept cent seize le sixième jour d'aoust subsigné Antoine Bergeret maitre chirurgien juré demeurant à
Sucy en Brie certifie ce jour qu'il appartiendra , que en execution de la demande de monsieur le prevost du dit
lieu ou monsieur son lieutenant en datte du dit jour je me suis exprès transporté à la ferme du Grand Val ches
Jacques Lemaire fermier , pour voir visiter Marie Bonet sa servante des coups et blesures dont elle ce plaint ,
laquelle j'ai trouvée gisante au lict l'ayant visitée j'ay vu une contusion sur la partie moyenne du bras droit de la
largeur de trois travers de doigts avec noirceur à la circonférance , une petite contusion sur la partie inferieure de
l'avant bras gauche, une grande contusion sur la partie superieure du zygoma qui ocupe la partie inferieure de
l'œil gauche lesquels contusions me paroissent avoir eité faites avec choses contondante comme cou de poin
baston ou autre et pour obvier au symptome de la partie inferieure de l'œil comme epanchement de sang la dite
Bonet a eite saignée deux fois lesquelles contusions ne peuvent estre gueries plustot de huit jours apres lequel
tempt la dite Bonet peut vaquer à ses affaires domestiques ce que je certifie veritable fait à Sucy le jour et an que
desus Signé BERGERET

7 août 1716



Venerable
SOUCHET

A monsieur le procureur de la
 Cour de Parlement de Paris
 Supplie humblement ma vie bonne servante
 domestique de Jacques Leintre laboureur
 demeurant au grand val sise au lieu de la
 pour raisons des exes et mains mise a voie
 de fait commise en sa personne le 10 jour du
 mois d'août 1716, par Genevieve Souche
 femme de Genevry le maître laboureur demeurant au
 lieu, jenne le maître souffil et jeune.
 Leurs servante domestique, elle avoit en
 vertu de vos lettres du 10 jour d'août six d'au
 moy fait informer contre leurs exes et
 levoit fait voir et misse de l'etat de les
 blaisures par Antoine Bergeron. Chirurgien
 par vous nommés le 10 jour d'août, a fin de
 voir de vous ce jour d'août, ce jour
 ce faire par vous et medi carrement et aliments
 elle voudrait obtenir sentence de provision sur
 alimentaire, laquelle ne peut faire fil rehi et
 par vous pour vous, C'est pourquoi monsieur
 attendue ce que de just adinger de la somme
 une somme de six cents livres de provision
 alimentaire pour aider a la faire par vous
 et medi carment ou telle autre somme qui
 vous plaira, au jour de mes de la quelle somme
 il vous plaise



L'ay mil sept
jour d'ouost
bergerot entre
demurant aussy

Le six
sous signe autain
Chirurgien inter

qu'il appartient, que en execution de l'ordonne
de monsieur le prevost dudit lieu ou
monsieur son lieutenant en date dudit
jour je me suis expres transporté a la
ferme du grand val. Lesiaques le ditre
fermier pour voir visiter avec bonnet
sa servante des coups et blessures dont
celle se plaint, laquelle j'ay trouvée gisant
au lieu. Luyant visitée j'ay veu une contusion
sur la partie moyenne du bras droit de la
largueur de trois travers de doigt avec enroule
a la circonférence, une petite contusion
sur la partie inférieure de l'avant bras
gauche, une grande contusion sur la
partie supérieure du zigoma qui occupe la
partie inférieure de l'œil gauche. Lesquels
contusions me paroisent avoir été faites
avec chose contondante comme coup de
poyn baston ou autres et pour puzer au
suyppome a la contusion de la partie inférieure
de l'œil comme epandement de sang. La
dite bonere a été saignée de deux fois les
quelles contusions ne peuvent être guérie
plustot de huit jours apres lequel temps
la dite bonere peut cequer a des affaires
domestiques ce que je certifie véritablement
aussy le jour et au que dessus

Bergerot

Procession de Sucy à Paris

Procession : cortège religieux, marche solennelle accompagnée de chants et de prières
Pèlerinage : voyage plus ou moins lointain, accompli dans un but religieux¹.

"C'est en marchant que les sédentaires que nous sommes se débarrassent de leurs frustrations. L'église médiévale a institué le pèlerinage à pied pour guérir les fidèles atteints de mélancolie homicide."²

Etait-ce pour empêcher cette fin funeste que le curé de Sucy conduisit ses ouailles à Paris ?

L'an mil Sept Cens quarente et un le Samedi vingt Septième Jour du mois de May, la Paroisse de sucy en Brie a été en procession a Nôtre Dâme Et a Sainte Geneviève pour obtenir de Dieu de la pluie ET la Procession conduit par messire Jacques le Sage Curé de laditte paroisse.

Le samedi 27 mai 1741, Louis XV régnait depuis vingt ans et le ciel d'Ile-de-France devait être exempt de tout nuage annonciateur de pluies. La météorologie n'était pas la seule raison de partir en procession : la santé du roi, les guerres, les famines conduisaient les curés à mener leurs ouailles sur des lieux consacrés. Occupés à marcher et à chanter, corps et esprit mobilisés, ils s'éloignaient du lieu de leurs soucis. De son côté, le curé, suivi d'ouailles désespérées, était conforté dans son enseignement du châtement divin pour peu que le ciel exauce les prières. Si le but n'était pas atteint, il pouvait toujours suggérer à ses paroissiens que et leurs repentirs n'étaient pas assez convaincants.

S'il s'agit bien de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève de Paris, nos sucysiens angoissés ont fait un voyage à pied de trente kilomètres aller-retour. A moins que le parcours ait eu lieu en bateau depuis le bac de Chennevières jusqu'à l'un de ces ports établis dans Paris, le long de la Seine.

L'église de l'abbaye Sainte-Geneviève se trouvait à côté de l'église Saint-Etienne du Mont, en partie sur l'emplacement actuel du Panthéon³. Ce dernier est le résultat d'un vœu de Louis XV, qui, malade à Metz en 1744, fit la promesse de remplacer le vieil édifice par un nouveau. Le marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, fut chargé de l'entreprise, réalisée par l'architecte Soufflot⁴.

Qui suivaient les processions ? En principe tous les paroissiens valides quand il s'agissait d'aller à une chapelle voisine de la paroisse. Pour cette expédition à Paris, seuls les paroissiens capables de parcourir cette distance ont pu suivre leur curé. N'oublions pas toutefois que nos ancêtres marchaient beaucoup plus que nous. Ce qui peut nous paraître exceptionnel dans le cadre d'une randonnée dominicale était certainement beaucoup plus commun pour eux.

¹ Cf. *Webencyclo des Editions Atlas 2001*.

² Cf. Bruce Chatwin, *Qu'est-ce que je fais là ?*, Grasset, Paris, 1991.

³ Cf. Jacques Hillairet, *Connaissance du Vieux-Paris*, éditions Gonthier, Paris, 1954

⁴ *Paris*, Guide vert Michelin, Michelin éditeur, 1988.

Pour certains d'entre nous, il y a quelques (dizaines) années, les processions étaient encore un spectacle courant dans nos campagnes. Il n'était pas rare de voir le curé en soutane, suivi des enfants de chœur et des paroissiens endimanchés quitter l'église pour se rendre à une chapelle ou à une croix de chemin consacrée. Tout ce monde entonnant des chants religieux sur un rythme permettant une marche régulière et soutenue.

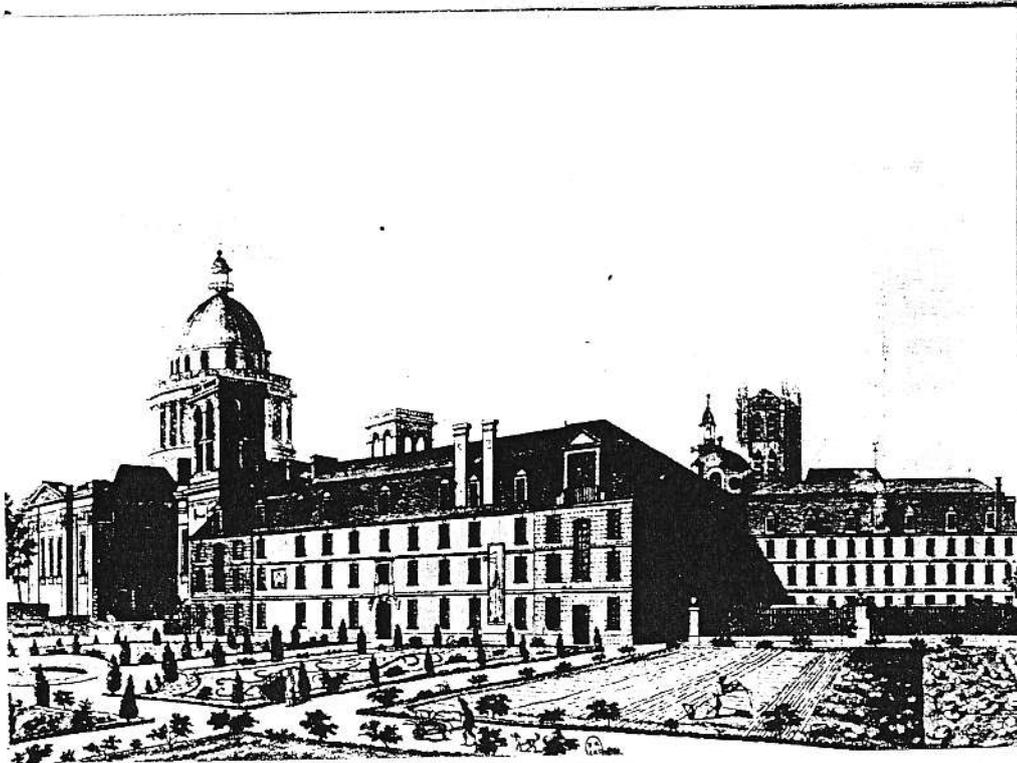
Elles sont beaucoup moins habituelles aujourd'hui bien que le récent Jubilé les ait remis au goût du jour.

Ce besoin de se rassembler et de marcher ensemble revit sous la forme sécularisée des marches silencieuses organisées à la suite d'événements tragiques affectant soit des jeunes enfants (marche blanche à Bruxelles, Belgique), soit des adultes victimes de crimes particulièrement odieux.

Contrairement aux processions religieuses qui réunissent des personnes partageant une même foi, les marches silencieuses rassemblent des citoyens, de foi ou de cultures différentes, mais atteints par des événements qui touchent l'ensemble de la communauté. Evitant toute référence au religieux, ces marches vont en général de la mairie au lieu du crime sur lequel sont déposés des fleurs et objets en une sorte d'offrande laïque.

Toute société a besoin d'un rituel de deuil par lequel les participants partagent une même douleur au même moment.

MS



L'ABBAYE SAINTE GENEVIEVE AU XVII^e SIECLE

Le code INSEE des communes

L'acronyme INSEE signifie *Institut national de la statistique et des études économiques*.

« En 1800, fut créée la Direction de la statistique générale de la France qui, à partir de 1941, fusionna avec divers services de statistiques économiques et démographiques, pour devenir en 1946 l'INSEE. Cet organisme public assume de nombreuses missions : recensements périodiques de la population, étude de la natalité, mortalité ; étude de la production économique ; établissement mensuel de l'indice des prix, de la pyramide des salaires, etc.¹. »

Le code INSEE des communes identifie chacune des 36000 communes de France par un numéro unique, de la même façon que notre code dit « sécurité sociale », identifie chacun d'entre nous.

Le code INSEE n'a rien à voir avec le code postal mis en place en mai 1972 par l'ancienne administration des P.T.T.

Le code postal correspond aux 6000 bureaux distributeurs² de courrier répartis sur le territoire national. Grâce à lui, La Poste traite automatiquement le courrier qui lui est confié.

Le code INSEE des communes est très souvent requis pour des recherches sur Internet ou dans des revues généalogiques. Il est utilisé par les archives départementales pour l'identification unique de chaque commune.

Voici donc la liste des communes du Val-de-Marne avec, pour chacune son code INSEE

| | |
|------------------------|-------|
| Ablon | 94001 |
| Alfortville | 94002 |
| Arcueil | 94003 |
| Boissy-Saint-léger | 94004 |
| Bonneuil-sur-Marne | 94011 |
| Bry-sur-Marne | 94015 |
| Cachan | 94016 |
| Champigny-sur-Marne | 94017 |
| Charenton-le-Pont | 94018 |
| Chennevières-sur-Marne | 94019 |
| Chevilly-Larue | 94021 |
| Choisy-le-Roi | 94022 |
| Créteil | 94028 |
| Fontenay-sous-Bois | 94033 |
| Fresnes | 94034 |
| Gentilly | 94037 |
| Haÿ-les-Roses (l') | 94038 |
| Ivry-sur-Seine | 94041 |
| Joinville-le-Pont | 94042 |
| Kremlin-Bicêtre (le) | 94043 |
| Limeil-Brévannes | 94044 |
| Maisons-Alfort | 94046 |
| Mandres-les-Roses | 94047 |
| Marolles-en-Brie | 94048 |

| | |
|--------------------------|-------|
| Nogent-sur-Marne | 94052 |
| Noisieu | 94053 |
| Orly | 94054 |
| Ormesson-sur-Marne | 94055 |
| Périgny | 94056 |
| Perreux-sur-Marne (le) | 94058 |
| Plessis-Tréville (le) | 94059 |
| Queue-en-Brie (la) | 94060 |
| Rungis | 94065 |
| Saint-Mandé | 94067 |
| Saint-Maur-des-Fossés | 94068 |
| Saint-Maurice | 94069 |
| Santeny | 94070 |
| Sucy-en-Brie | 94071 |
| Thiais | 94073 |
| Valenton | 94074 |
| Villecresnes | 94075 |
| Villejuif | 94076 |
| Villeneuve-le-Roi | 97077 |
| Villeneuve-Saint-Georges | 94078 |
| Villiers-sur-Marne | 94079 |
| Vincennes | 94080 |
| Vitry-sur-Seine | 94081 |

¹ *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, édition 2001, Hachette, Paris, 2000.

² *Code postal*, La Poste, 1989

Une page : deux mondes

12 avril 1793 : la jeune République française vient de célébrer sa demi-année d'existence. Les nouveaux citoyens ont rompu le lien ancestral et sacré qui les liaient à leur souverain ; le roi Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793.

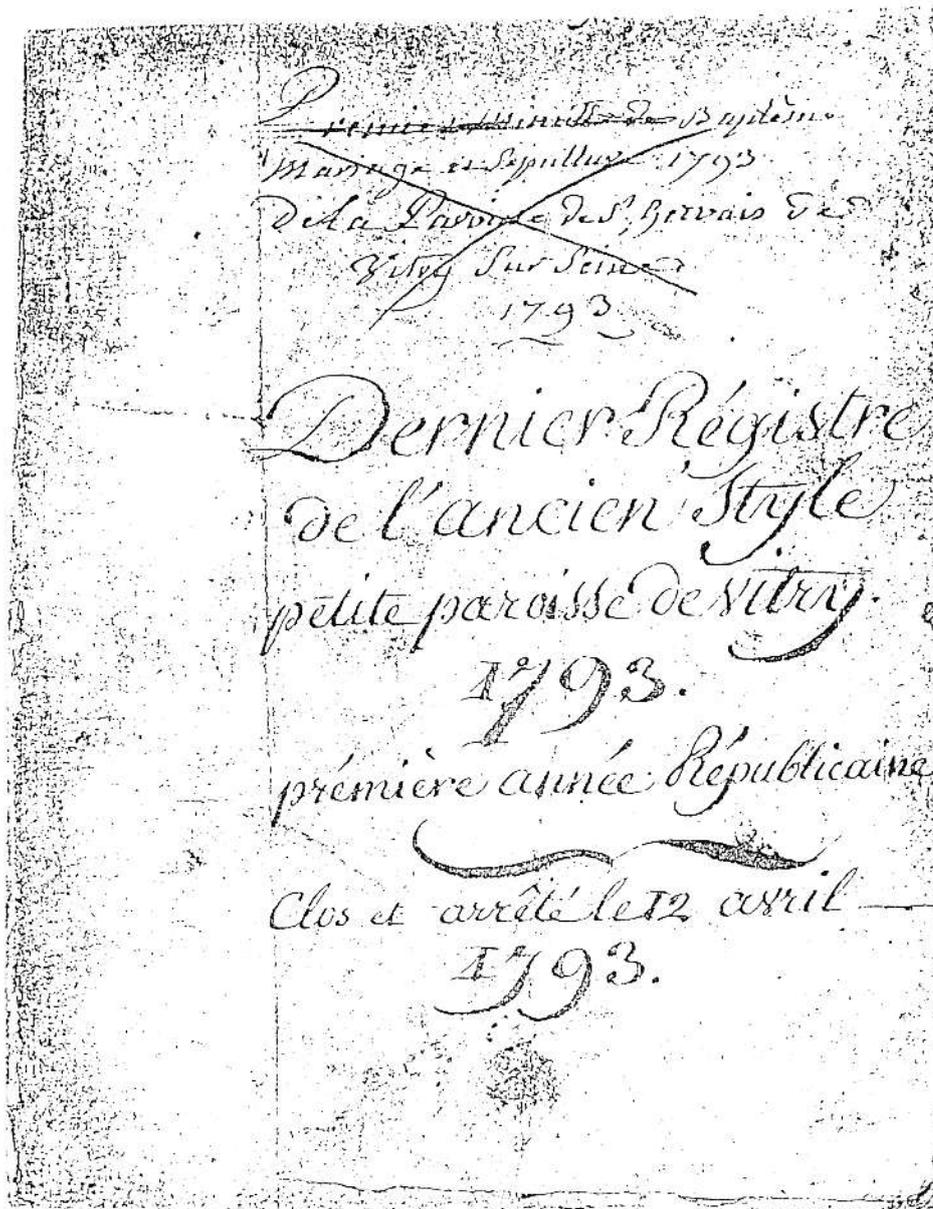
La guerre aux frontières, les révoltes dans les provinces menacent la première République. Six jours avant ce 12 avril 1793, le 6, le Comité de défense générale devient le Comité de salut public.

Et voici qu'à Vitry-sur-Seine, le vent de la République s'est introduit dans les registres paroissiaux de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais et les a transformés en registre d'état civil.

Qui, dans la tourmente qui agitait alors les esprits, a pris la peine de calligraphier cette page ? Une petite enquête dans les archives nous permettrait certainement de retrouver l'auteur de ce document, par le jeu des comparaisons d'écriture.

Cette écriture appliquée reflète-t-elle les espérances de son scripteur en la nouvelle ère ou bien cet inconnu a-t-il agit prudemment en donnant des gages au nouveau pouvoir ?

Gardons-nous, en histoire comme en d'autres domaines, de prêter à nos ancêtres des sentiments mesurés à l'aune de nos connaissances actuelles. Nous commettrions alors LE crime impardonnable d'anachronisme.



De la Marne au Niémen

Le quotidien *Le Monde*¹ vient d'annoncer la découverte d'un charnier à Vilnius (Lituanie). Selon Michel Signolis, chercheur au service d'anthropologie biologique de la faculté de médecine de Marseille et ses collègues lithuaniens, il s'agirait des restes de soldats de la Grande Armée, morts en hiver 1812, lors de la retraite de Russie.

Comme souvent, c'est en creusant le sol pour la construction d'une route que la découverte a eu lieu. Des boutons d'uniforme indiquaient, dès le début des fouilles, qu'il pouvait s'agir de soldats napoléoniens. L'équipe du laboratoire marseillais, qui avait déjà travaillé sur les charniers de la grande peste de Marseille (1720-1722) a été avertie à l'automne 2001. Le gel, comme il y a 200 ans, a interrompu le cours des recherches et celles-ci n'ont repris qu'en mars dernier.

Il y aurait entre 2.000 et 3.000 corps au fond d'une fosse sur une colline au nord de Vilnius. Les restes de 317 individus ont été prélevés aux fins d'examen.

Pour les chercheurs français, l'intérêt de cette fosse commune dépasse amplement son aspect historique.

L'armée de 1812, composée en grande majorité d'étrangers, était, une armée européenne avant la lettre. L'étude des squelettes permettra «d'évaluer l'état sanitaire, les carences alimentaires, la stature, l'âge, et même le stress des jeunes européens de l'époque».

Mais ne rêvons pas ! Inutile d'espérer revendiquer quelques ossements ancestraux. Les restes qui ne passeront pas sous le microscope seront, selon les dernières informations, rassemblés dans une sorte de fosse commune officielle et reconnue.



Depuis un certain temps déjà, je relève les actes de décès de Val-de-Marnais morts sur les champs de bataille napoléoniens. J'avais le dessein de vous les présenter dans ces pages, ainsi que leur famille. J'en profite d'ailleurs pour remercier, ici, les personnes qui ont bien voulu me communiquer leurs trouvailles.

L'actualité commande ! Voici donc des soldats qui, clin d'œil aux découvertes de Vilnius, sont morts au-delà de «la ligne bleue des Vosges».

Comme vous le constaterez, les actes présentés ici diffèrent les uns des autres. Ils vont de la recopie pure et simple de l'acte de décès à une réécriture par le maire en passant par une lettre personnelle d'un chef de service du ministère de la guerre à la mère d'un soldat.

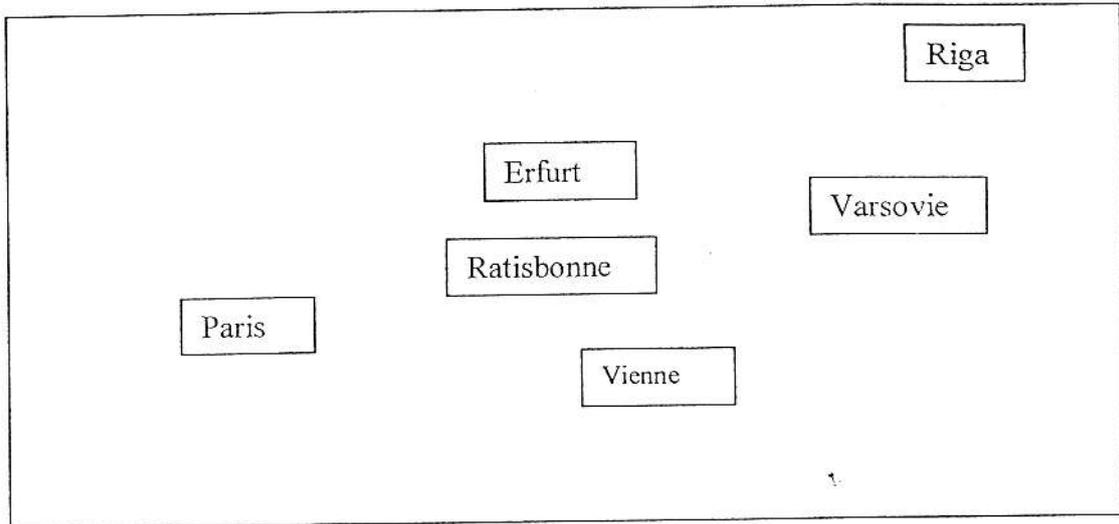
L'organisation administrative de l'armée napoléonienne avait tout prévu. Les modèles d'actes de décès ayant été diffusés dans les corps d'armée, il n'y avait plus qu'à les remplir...

Vous noterez que les soldats Rambour et Mossy ne sont pas nés dans le Val-de-Marne. Toutefois, si leurs actes de décès y ont été transcrits, on peut supposer que :

- 1) ils demeuraient lors de leur conscription dans les communes citées ;
- 2) ils avaient des membres de leur famille établis en ces lieux, susceptibles d'avoir fait souche et, de ce fait, intéresser nos lecteurs.

¹ En date du 22 avril 2002.

En route vers l'Est ...



| | |
|------------------|---------|
| Paris – Vienne | 1250 km |
| Paris – Riga | 2047 km |
| Paris – Varsovie | 1600 km |
| Paris – Erfurt | 800 km |

Quatrième coalition
1806-1807
campagnes de Prusse et de Pologne

| | | |
|-----------------------|----------------|----------------|
| Jean Baptiste RAMBOUR | 8 février 1807 | Eylau (Russie) |
|-----------------------|----------------|----------------|

Le maire de Champigny a transcrit intégralement dans ses registres l'acte de décès de Jean Baptiste Rambour, transmis par la 4^{ème} division du ministère de la Guerre :

Empire Français

Ministère de la Guerre

D'après l'ordre du Ministre
Le Secrétaire général du Ministère de la Guerre, certifie qu'il résulte des registres déposés au Bureau de l'Etat civil militaire de l'Armée que le nommé Jean Baptiste RAMBOUR, fils de Jacques et de Louise Futau, né le 9 novembre mil sept cent quatre vingt un à Frouville², département de Seine-et-Oise, soldat au 55^{ème} régiment d'infanterie, au service depuis le premier Pluviôse an onze³, a été tué à la bataille d'Eylau, le huit février dix huit cent sept.
En fois de quoi il a délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.
Fait à Paris le 11 décembre 1807, signé Denniée.
Transcrit au registre par nous Maire et officier de l'Etat civil, à Champigny ce huit février mil huit cent quatorze. Ferret, Maire.

Je suppose que le grenadier Jean Baptiste Rambour était domicilié à Champigny lors de son engagement.

Précisions :

Eylau se nomme aujourd'hui Bagrationovsk (Russie). Selon toute évidence, ce village de l'ex-Prusse orientale, a échangé son nom contre celui de Pierre Bagration, prince d'origine géorgienne, mort à la Moskowa le 7 septembre 1812. A la tête des troupes russes, Bagration a glorieusement tenu tête à nos troupes, en particulier à Eylau.

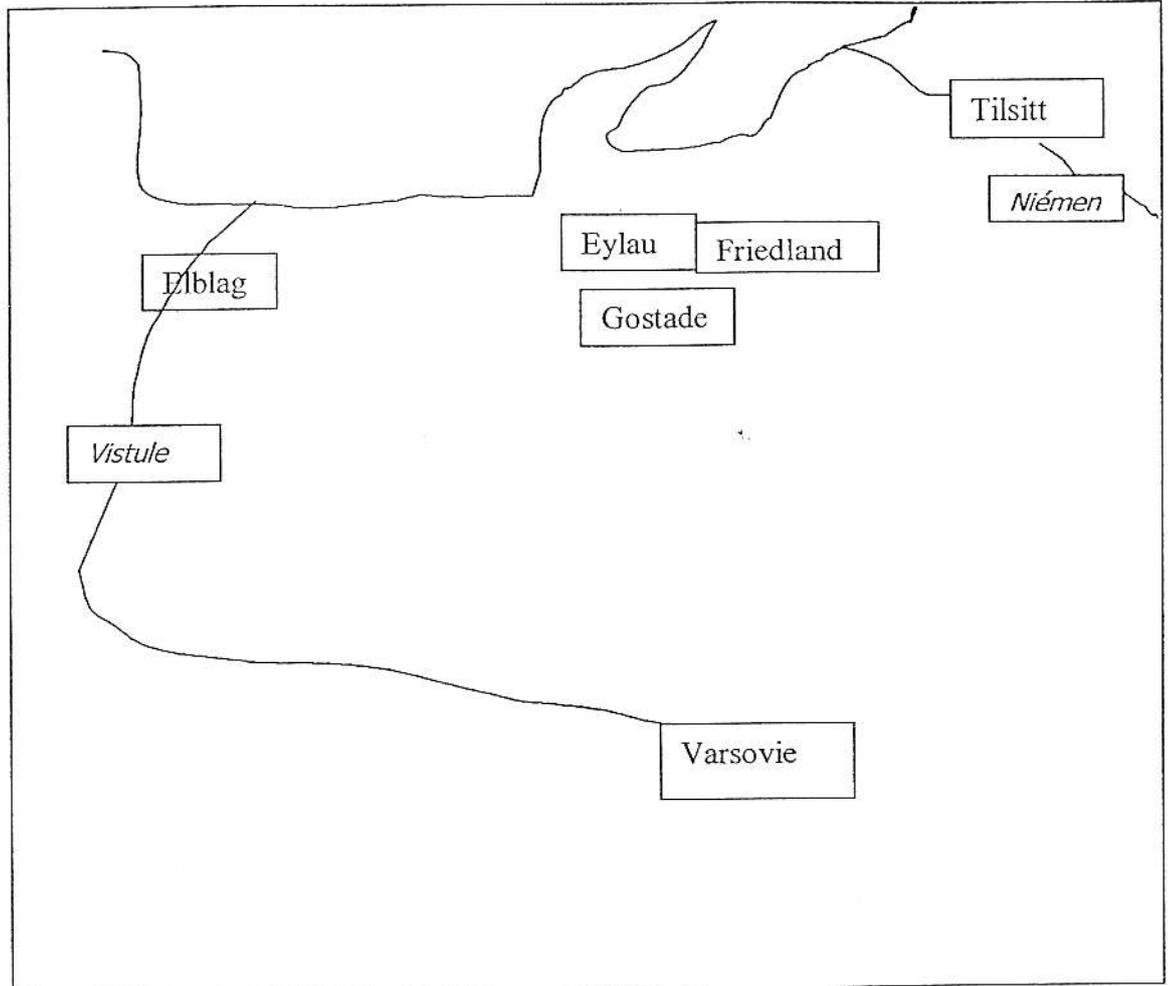
« Grenadier : soldat d'élite dans les régiments d'infanterie de ligne (et de la garde impériale). Une taille minimale de cinq pieds quatre pouces était requise, ainsi que deux ans de bons états de service et une bonne conduite antérieure. » (Pigeard).

55^{ème} régiment d'infanterie de ligne : engagé à Eylau, ce régiment appartenait au IV^{ème} corps d'armée commandé par le maréchal Soult.

² Frouville, canton de l'Isle Adam, arrondissement de Pontoise (Val d'Oise).

³ Vendredi 21 janvier 1803.

Composé de deux bataillons (2000 hommes au total) sous la direction d'un certain Silberman, le 55ème dépendait de la brigade Candras et Vare, elle-même dépendant du général Saint-Hilaire, responsable de la 1^{ère} division⁴.



| Nom français | Nom allemand | Nom polonais |
|--------------|---------------|--------------|
| Elbling | Elbling | Elblag |
| Eylau | Deutsch-Eylau | Bagrationsk |
| Friedland | Friedland | Pravdinsk |
| Gostade | Guttstatt | Dobre Mialo |
| Ratisbonne | Regensburg | |

⁴ Cf. site Internet histoire.org/l'empire/moniteur/odb/eylau_fr.htm



| | | |
|------------------|-----------------|---------------------|
| Antoine CHAPONET | 23 février 1807 | Guttstatt (Pologne) |
|------------------|-----------------|---------------------|

Empire Français

Ministère de la Guerre.

D'après l'ordre du Ministre.

Le secrétaire général du Ministère de la guerre certifie qu'il résulte des registres déposés au bureau de l'état civil et militaire de l'armée, que le Sr Pierre Antoine CHAPONET, fils d'Antoine et de Marguerite LEBRETON, né le onze janvier mil sept cent quatre vingt à Champigny, département de la Seine, soldat au 76^{ème} régiment d'infanterie de ligne en service depuis le quatorze fructidor an 11⁵ comme conscrit de l'an neuf, est mort au cantonnement de Gustade en Prusse le 23 février 1807.

Fait à Paris le dix sept février mil huit cent douze, signé Fresion.

Pour extrait conforme et collationné par nous Nicolas Ferret, maire, et officier de l'état civil dudit Champigny, ce vingt cinq décembre mil huit cent treize.

Précisions :

Gustade (Guttstatt en allemand) est connue aujourd'hui, en polonais, sous le nom de Dobre Miasto. A une quarantaine de kilomètres au sud d'Eylau, cette bourgade a servi de lieu de retrait et de repos pour l'armée. Le soldat Chaponet y est mort, certainement après avoir été blessé à Eylau.

Le 76^{ème} régiment d'infanterie de ligne était à Friedland (14 juin 1807)⁶. Appartenant à la division Marchand, il faisait partie du 6^{ème} corps commandé par Ney.

Les parents de Pierre Antoine CHAPONET sont Antoine, vigneron, et Marguerite LEBRETON, mariés avant 1775, à Champigny certainement.

A la date du 11 janvier 1780, je n'ai pas trouvé, dans le microfilm, le baptême de Pierre Antoine. Par contre, j'ai trouvé les baptêmes de deux de ses sœurs :

Marie Madeleine, née le 16 juin 1775. Son parrain est Michel CHAPONET, oncle (paternel) et sa marraine Marie Madeleine CONVERSET, fille mineure de Pierre Converset, aussi vigneron ;

Marie Jeanne, née le 16 juin 1778. Le parrain est Claude DESTERNE et la marraine Marie Jeanne BRETON (certainement une tante maternelle).

On verra, chez les COISY⁷, des parrainages DESTERNE et CHAPONNET.

Marie-Louise, née le 25 janvier 1781 (serait-ce-elle qui meurt à l'âge de trois ans, le 31 mars 1784, sous le prénom de Margueritte ?) ;

Louise-Antoinette, née le 7 août 1784 ; décédée à 11 mois le 2 juillet 1785.



⁵ Jeudi 1^{er} septembre 1803.

⁶ Cf. *Napoléon 1^{er}*, n° 12, janvier-février 2002, page 26.

⁷ Voir plus loin.

| | | |
|-------------------------|--------------|------------------|
| Simon Gabriel PELLETIER | 17 août 1807 | Elblag (Pologne) |
|-------------------------|--------------|------------------|

Avec Simon Gabriel PELLETIER, mort à Elbling, nous trouvons une transcription intéressante, sinon étonnante. En effet, le maire de Champigny a transcrit, non pas l'acte de décès, mais la lettre d'accompagnement adressée directement à la mère du jeune soldat par le ministère de la Guerre.

Paris, le 25 avril 1808

Le chef de la 4^{ème} division du Ministère de la guerre à Madame Pelletier à Champigny, près Charenton (Seine).

Le Ministre me charge, Madame, de vous faire passer ci-joint, un certificat des services et du décès de Simon Gabriel Pelletier, votre fils, soldat au 3^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Ce militaire est décédé à l'hôpital militaire d'Elbing (Prusse), le dix sept août mil huit cent sept par suite de fièvre maligne.

C'est à regret que son Excellence vous annonce ce fâcheux événement. J'ai l'honneur de vous saluer. J. Barnier.

Transcrit au registre par nous Maire et officier de l'état civil, à Champigny, ce vingt-cinq janvier mil huit cent quatorze. Ferret, maire.

Pourquoi Mme PELLETIER, née DUVAL, a-t-elle bénéficié d'un tel traitement de faveur ?

A l'opposé de ces civilités, j'ai trouvé, oubliée entre deux pages d'un registre du Service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes, la lettre d'une jeune femme, mère de jeunes enfants, suppliant le ministre de la Guerre de lui donner des nouvelles (bonnes ou mauvaises) de son mari, parti aux armées plusieurs années auparavant.

Précisions :

Elblag (Pologne) est une ville à 18 kilomètres de la mer Baltique, dans la baie de Gdansk. Elblag est le nom polonais d'Elbling, autrefois en Prusse-orientale

Je n'ai pas trouvé le 3^{ème} régiment d'infanterie de ligne à Eylau et à Friedland. Il se peut que ce régiment ait été anéanti et intégré dans une autre unité. Les ouvrages consultés précisent bien que les unités prévues en tel lieu et tel jour étaient présentes en théorie. Les réalités du terrain et les événements pouvaient modifier la composition du corps d'armée telle qu'elle avait été prévue.

Si le maire de Champigny avait recopié l'acte de décès nous aurions plus de renseignements sur notre soldat Pelletier. Selon Pigeard le terme « soldat » n'était pas usité dans les textes officiels. Un « soldat » était désigné par sa fonction : carabinier, grenadier, voltigeur, chasseur, fusilier, etc...



L'acte de baptême de Simon Gabriel Pelletier date du 2 décembre 1780 dans le registre paroissial de Champigny. Il est dit fils de Jean Pelletier, laboureur en ce lieu, et de Louise Duval. Son parrain est Simon Gosset, jardinier à Champigny et la marraine Marie Anne Avieu, épouse de Jean Philippe De Roy, charretier à Champigny.

P. J.

12

Un Jean Pierre **Pelletier**, vigneron, meurt le 15 octobre 1781, toujours à Champigny, âgé de 61 ans. Les témoins du décès sont François **Duval**, beau-frère du décédé, et Louis François **Duval**, son neveu. Y-a-t-il identité de personnes entre Jean **Pelletier** et Jean Pierre **Pelletier** ?

Quant à Simon **Gosset**, parrain de notre Simon Gabriel, il a fait baptiser, le 7 août 1780, son fils Antoine Louis né de son mariage avec Rozalie **Houdard**. Dans cet acte, il est signalé comme jardinier de M. de **Boissière**.



RETRAITE DE RUSSIE

Gravure de Géricault

**Cinquième coalition
1809
vers Vienne (Autriche)**

| | | |
|------------------------|---------------|------------------------|
| Nicolas François COISY | 23 avril 1809 | Ratisbonne (Allemagne) |
|------------------------|---------------|------------------------|

En marge :

N° 29 - armée d'Allemagne

1ère division de grosse cavalerie

Coisy Nicolas François

Mort au champ d'honneur à la bataille de Ratisbonne le vingt trois avril mil huit cent neuf, cinq heures du matin.

Extrait d'actes de mort

1^{er} régiment de carabiniers

1ère compagnie.

Nous soussigné Joseph Baillet, sous-lieutenant au premier régiment de carabiniers sixième compagnie remplissant les fonctions d'officier de l'état civil certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil faits hors du territoire français pour le premier régiment de carabiniers que le nommé COISY Nicolas François, fils de Nicolas et de Marie Jeanne DESTERNE, natif de Champigny, arrondissement de Sceaux, dpt de la Seine, signalé au registre matricule du corps sous le numéro sept cent vingt est mort au champ d'honneur⁸ à la bataille de Ratisbonne (Allemagne) le vingt trois avril mil huit cent neuf, à cinq heures du matin d'après la déclaration à nous faite par les nommés (une ligne en blanc) tous trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi lesquels ont signé au registre avec nous.

Fait au bivouac⁹ devant Ratisbonne le 23 avril mil huit cent neuf, signé Baillet.

Le conseil d'administration principal du premier régiment de carabiniers soussigné (certifie) que le nommé Coisy, carabinier, est mort au champ d'honneur à la bataille de Ratisbonne le vingt trois avril mil huit cent neuf et que la signature apposée d'autre part est vraiment celle de Monsieur Baillet officier payeur du régiment et que foi doit y être ajoutée.

A Deutsch Altenburg le 15 juin mil huit cent neuf, signé Gall, Samonnet, (espace d'un mot en blanc) Artus et Lacassoas Laroche.

Pour extrait conforme et collationné par nous Nicolas Ferret, maire et officier de l'état civil dudit Champigny, ce vingt cinq décembre mil huit cent treize. Ferret, maire.

A cinq heures du matin, le pauvre Nicolas François a dû rencontrer l'un des premiers boulets de la bataille.

Précisions :

Ratisbonne (Regensburg en allemand) est une ville de Bavière située sur le Danube, à l'endroit le plus septentrional du Danube, à quelques kilomètres de l'actuelle frontière tchèque.

Le 23 avril 1809, les villes de Straubing et Ratisbonne sont conquises. C'est dans ce dernier lieu, d'après Jean Tulard, que « Napoléon est blessé très légèrement au talon ».

Le 13 mai 1809, Napoléon s'est installé à Schönbrunn, résidence de l'empereur François d'Autriche, son futur beau-père.

⁸ Souligné par la rédaction.

⁹ Souligné par la rédaction.

L'acte de décès de Nicolas François COISY a été transcrit, deux mois après son décès, à Deutsch Altenburg. Si je ne me suis pas trompée, il doit s'agir de l'actuelle ville autrichienne de Bad Deutsch Altenburg, (province de Basse-Autriche). Le cantonnement de Bad Deutsch Altenburg correspond à l'avancée des troupes françaises sur la route d'Essling (20-22 mai 1809) et vers la victoire de Wagram (6 juillet 1809).

Carabinier :

Ce soldat d'élite, sélectionné pour sa grande taille, servait dans l'infanterie légère. Dans l'infanterie de ligne on parlait de grenadier (Pigéard).

Mais alors, me direz-vous, quelle est la différence entre l'infanterie de ligne et l'infanterie légère ? Pigéard répond : « La distinction entre infanterie de ligne et infanterie légère tient à quelques différences de forme comme la couleur de l'uniforme, qui est entièrement bleue pour la légère, ou comme le recrutement qui se fait plus dans les régions du sud de la France ou les régions montagneuses, pour la légère également. Quant à leur rôle, ces deux types d'unités ont la même finalité et le même armement ».

L'intérêt de cet acte de décès réside dans les mentions « au bivouac » et « mort au champ d'honneur ». Cette dernière précision est-elle une marque de reconnaissance honorifique ou simplement la formule usitée à cette date et en ce lieu ? Je n'ai pas encore trouvé la réponse dans la documentation consultée.¹⁰ Je compte sur la vigilance des lecteurs pour remédier à cette lacune.

La famille de Nicolas François COISY

| | | | |
|---|-------------------------------|---|------------------------------------|
| Nicolas COISY Boucher + / 28/1/1783 Noisy-le Grand (93) | Marie Anne BELMANCE | Claude Antoine DESTERNE Voiturier + /28/1/1783 Champigny | Marie Jeanne BESSAULT |
| Pierre Nicolas Théodore COISY | | Marie Jeanne DESTERNE | |
| X le 28 janvier 1783 Champigny | | | |

Les témoins du mariage étaient, hors les pères des mariés : Pierre *Devaard*, beau-frère de l'époux ; Joseph *Bruneau*, oncle de l'épouse.

Au moins sept enfants sont nés :

- Nicolas François (notre carabinier), né le 27 mars 1784, « de nuit ». Il a eu pour parrain Jacques François **HIPPACQ**, praticien, demeurant à Paris, rue Quincampoix, paroisse St-Nicolas des Champs, et pour marraine, sa tante paternelle Marie Anne COISY ;

¹⁰ Pour tout ce qui concerne l'armée et son organisation, les batailles, les personnages, j'ai consulté deux ouvrages remarquables. 1) Alfred Fierro, André Palluel-Guillard et Jean Tulard, *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Collection Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1995. 2) Alain Pigéard, *L'armée de Napoléon, Organisation et vie quotidienne*, collection Approches, Taillandier, 2000. Pour éviter des redites, j'emploierai la formule « selon Tulard, selon Pigéard... ». 3) La passionnante revue bimestrielle *Napoléon 1^{er}* ; 4) un numéro spécial de la revue *Historia : Napoléon stratège : ses grandes batailles*, numéro 43, octobre 1996.

Quittons les champs d'honneur lointains et retrouvons-nous à Paris pour François Louis **Boursault**, né à Bry-sur-Marne.

| | | |
|--------------------------|-------------|-------|
| François Louis Boursault | 2 mars 1812 | Paris |
|--------------------------|-------------|-------|

En marge : transcription d'extrait mortuaire de Boursault François Louis, chasseur à cheval, brigadier. Ch. 2^{ème} compagnie ; la dite transcription a été faite le même jour que l'acte est arrivé à la sous-préfecture. Hôpital militaire de la garde impériale¹², extrait mortuaire. Département de la Seine, ville de Paris.

Du registre des décès du dit hôpital a été extrait ce qui suit : le sieur Boursault, chasseur à cheval, brigadier, âgé de trente cinq ans, natif de Petit Brie, département de la Seine, est entré audit hôpital, le vingt huit du mois de novembre de l'an mil huit cent onze et y est décédé le deux du mois de mars de l'an mil huit cent douze, par suite de fièvre.

... Pour copie littérale, à Bry-sur-Marne, le vingt cinq février mil huit cent quinze. Lewtisky, maire.

Précisions :

Pigeard : « Brigadier : grade de sous-officier qui, dans la cavalerie, correspondait à celui de caporal dans l'infanterie ». Alors qu'est-ce qu'un caporal ? « Le caporal d'infanterie commandait en principe une escouade forte de dix à douze hommes. Bien que n'étant plus simple soldat, il n'était pas encore considéré comme sous-officier ».

Tulard : « les conditions déplorables du service de santé militaire ont engendré des pertes très lourdes et l'on peut estimer qu'il est mort beaucoup plus d'hommes dans les hôpitaux ou les ambulances que sur les champs de bataille. »

Notons au passage que François Louis a mis trois mois à mourir. De quel champ de bataille a-t-il ramené cette fièvre mortelle ?

Les recherches dans les registres de Bry-sur-Marne ont été fructueuses. Les noms des parents et alliés intéresseront nos lecteurs originaires de ces lieux.

François Louis **Boursault** est petit-fils, fils, neveu et frère de vigneron et vigneronne.

Voici ses grands-parents et parents :

| | | | |
|---|---|---|-------------------------|
| Jean Louis Boursault Ancien marguilier 1710-1762 | Marie Louise Descotignies 1707-1786 | Jean Bosquet | Marguerite Hulmé |
| Jean Louis Boursault ° vers 1740 | | Marie Madeleine Bosquet ° vers 1741 | |
| Mariage le 11 février 1765 à Bry-sur-Marne | | | |

Les témoins de ce mariage, pour l'époux, étaient :

- Jean Charles Boursault, son frère ;
- Etienne Boursault, son oncle paternel.

¹² Selon toutes vraisemblances l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris.

La mariée avait pour témoins :

- Jean Vincent **Mortier** le fils, son beau-frère ;
- André **Noël**, tapissier à Paris, rue des Jardins, paroisse Saint-Paul.

Le même jour, le 11 février 1965, la sœur de Jean Louis Boursault, Marie Louise, âgée de 29 ans, épousait Jean Antoine **Deniau**, 29 ans.

| | | | |
|--|---------------------------------|--|--|
| Pierre Antoine Deniau Vigneron | Margueritte Mentienne | Jean Louis Boursault | Marie Louise Des- cotignies |
| Jean Antoine Deniau ° vers 1736 | | Marie Louise Boursault ° vers 1736 | |
| Mariage le 11 février 1765 à Bry-sur-Marne | | | |

Pour ce mariage, les témoins de l'époux étaient :

- Pierre François **Quéru**, vigneron ;
- François **Deniau**, frère.

Le frère et la sœur ont eu les mêmes témoins.

Le couple Jean-Louis Boursault – Marie-Louise Discotigny (grands-parents paternels de notre militaire) aura eu au moins quatre enfants :

- Marie-Louise ;
- Jean-Charles : il épousera Marguerite Geneviève **Mentienne**, dont il aura au moins un fils Louis François Boursault. Celui-ci, vigneron, épouse le 6 février 1792, Marie Madelaine Ozenne, fille mineure de feu Jacques **Ozenne**, vigneron et de Marie Geneviève **Métivier**.

Les témoins de Louis François Boursault sont Louis Pierre **Métivier**, vigneron, et André Augustin **Boursault**, garçon batelier à Gournay-sur-Marne. Les témoins de sa fiancée n'appartiennent pas à la famille des vigneron : il s'agit de Michel Nicolas **Durand**, pêcheur de Bry et de Nicolas **Berger**, tailleur, également de Bry.

- Jean-Paul (cité dans l'acte de sépulture de sa mère le 2 décembre 1786) ;

- Jean-Louis (cité également dans l'acte de sépulture de sa mère).

Le double mariage de Marie-Louise et de Jean-Louis le 11 février 1765 nous donne un aperçu des alliances qui se perpétuent au fil des ans entre les familles.

Les parents de notre soldat sont donc Jean-Louis Boursault et Madeleine Bosquet. Ils auront à leur tour au moins 6 enfants : cinq filles et un seul fils, François-Louis, qui mourra sans postérité connue à ce jour.

| <u>Date baptême</u> | <u>Prénom</u> | <u>Parrain</u> | <u>marraine</u> |
|---------------------|------------------------|--|--|
| 5 décembre 1765 | Marie-Louise | Jean Bosquet , grand-père maternel | Marie-Louise Descotignies , grand-mère paternelle |
| 25 janvier 1768 | Françoise Scolastique | Pierre François Deniau (oncle ou cousin maternel) | Marie Elisabeth Dobza , fille mineure de Germain Dobza , menuisier |
| 28 décembre 1772 | Marie Jeanne Madeleine | Jean Alexandre Deniau , fils mineur de | Marie Françoise Bezelin , fille mineure de |

Un livre, des revues d'histoire...



Guy Brunet, Pierre Darlu et Gianna Zei, (dir.), *Le patronyme : histoire, anthropologie, société*, Éditions CNRS, Paris, 422 pages, 28 euros (183.67 francs).

Compte-rendu du quotidien *Le Monde*, du jeudi 3 janvier 2002 : « nom de renom, nom du père, surnom dû au métier, nom stigmaté : un ouvrage collectif pour tout savoir sur les turbulences onomastiques ».

Les auteurs nous emmènent au bout du monde et au coin de la rue, pour faire connaître les mille et une façons de désigner un être humain. L'enjeu présenté par l'attribution d'un nom à ceux qui n'en avaient pas (enfants trouvés, esclaves, juifs, etc.) influence souvent l'avenir et la vie même de leurs enfants, comme on l'a trop vu dans une histoire récente.

Ceux qui portent un nom ridicule, ceux qui, portaient le nom de leur mère, parce que né de père inconnu, ceux dont le nom fait brutalement la une des journaux parce qu'un de leurs homonymes passe à la postérité du crime (Landru) ont un fardeau de plus à porter que les Dupont, Martin et autres Durand.

Paradoxalement, on voit parfois des enfants reprocher à leurs parents d'origine étrangère, d'avoir fait franciser leur patronyme et ainsi d'avoir rompu avec leurs origines.



Les recherches de documentation sur la période napoléonienne m'ont conduite à consulter des revues suivantes. Chacune, dans son genre, est excellente. C'est à chacun, selon ses exigences, de préférer l'une à l'autre.

NAPOLEON 1^{ER}, le magazine du Consulat et de l'Empire

Revue bimestrielle, 35 euros.

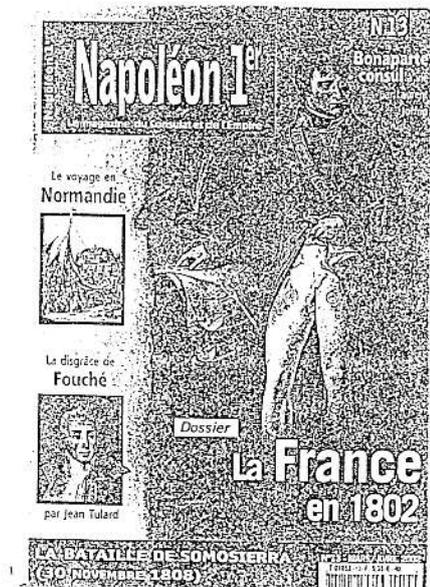
Comme son nom l'indique, elle est consacrée au Petit Caporal qui régna sur la France de 1799 à 1815. Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, elle n'est pas consacrée à la seule gloire de l'homme. En fait, si Napoléon en est le fil conducteur, la revue étudie tous les aspects politiques, économiques et humains de cette période de notre histoire. Les batailles sont présentées avec des cartes, les états des troupes en présence et des notes diverses sur les personnages clés français ou étrangers.

Mieux qu'un long discours, voici le sommaire du numéro de mars/avril 2002, dont une grande partie est consacrée à la France en 1802 :

- Bonaparte devient consul à vie ;
- Le traité d'Amiens ;
- Les luttes politiques et la disgrâce de Fouché ;
- La Légion d'honneur, création et évolution ;
- L'armée s'ennuie, des généraux conspirent ;
- La visite de Bonaparte en Normandie ;
- Le rétablissement de l'esclavage ;
- Somosierra (30 novembre 1808) ;
- Les officiers anglais prisonniers ;

- La mobilisation de 1813 : les hommes (1)
- Les scènes de Boilly
- Hommage à André Castelot

Les sujets sont nombreux et variés . Les articles rédigés par des historiens dans un style très clairs sont suivis d'une bibliographie qui permet d'aller plus loin si on le souhaite . Une iconographie très riche accompagne chaque page .



HISTORIA

Revue mensuelle , 4,57 euros

C'est la version rénovée et modernisée de l'Historia de notre jeunesse . En son temps, cette revue avait contribué à populariser l'histoire de France auprès d'un public profane mais curieux .Elle bénéficiait également du talent de vulgarisateur d'André Castelot et d'Alain Decaux, entre autres talentueux rédacteurs .

Historia a été rajeuni dans sa forme et sa présentation . Ses couvertures un peu provocantes pourraient presque la faire passer pour une revue « people » . Cela n'est pas plus mal si de nouvelles générations sont amenées ainsi à la découverte de l'histoire . La présentation(parfois) accrocheuse n'empêche pas la haute tenue des articles, leur intérêt et surtout leur facilité d'accès car ils sont rédigés par des historiens, rompus à la vulgarisation historique .

Une large place est réservée à une iconographie souvent inédite et toujours intéressante .



L'HISTOIRE

Revue mensuelle , 5,80 euros

Avec cette revue nous passons au niveau supérieur en ce qui concerne l'étendue des sujets abordés . L' HISTOIRE s'adresse peut-être un peu plus à des étudiants en histoire ou à des passionnés qui veulent tout (ou presque) savoir . Les articles sont plus fouillés, la bibliographie plus riche que dans les autres revues .

Chaque sujet est traité dans sa quasi totalité, ce qui pour un non-initié peut sembler ardu .

La revue réserve deux pages remarquables aux sites Internet consacrés à l'histoire, et particulièrement sur les sujets traités dans le numéro en cours .L' HISTOIRE possède également son propre site Internet . Celui-ci fournit une mine de renseignements de tous ordres . Je vous conseille vivement d'y faire un tour et, en même temps de surveiller votre compteur de minutes Internet car vous risquez de dépasser largement votre forfait . Pour les généalogistes qui s'intéressent à leurs villages d'origine, un lien emmène vers les sites d'histoire locale, recensés au jour le jour par la revue .



